

Assurance-récolte

cernant les pâturages communs. Le ministre de l'Expansion économique régionale et le ministre de l'Agriculture doivent prendre ce fait en considération en ce qui concerne la stabilisation du revenu des producteurs de l'Ouest.

Comme exemple de cette situation, permettez-moi de vous signaler qu'on a refusé à 1,200 têtes de bétail l'accès aux pâturages communs de Mount Hope dans la région de Semans faute d'espace. J'espère que le député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin) ne m'en voudra pas si j'utilise des chiffres qui concernent sa région et je sais qu'il s'inquiète de la situation des pâturages communs de Nokomis où on a refusé l'accès à 1,100 têtes de bétail. Cette région produit de très bons troupeaux mais pas tout à fait aussi bons que ceux que produit ma région de la Saskatchewan. Si on a refusé à 1,200 têtes de bétail l'accès aux pâturages à Mount Hope dans la région de Semans et à 1,100 têtes de bétail à Nokomis, je pense que ce n'est rien en comparaison du nombre de bêtes à cornes auxquels on a refusé l'accès aux pâturages communs dans la partie sud. Cela devient un problème très grave et le gouvernement devrait proposer, en vertu de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, d'augmenter les fonds destinés à l'achat d'autres pâturages communs.

Permettez-moi d'illustrer ma pensée par un exemple. Un gros ranch de la région de Carlyle a fait faillite récemment. Il avait été financé grâce à la Banque d'expansion industrielle, qui fonctionne sous les auspices du gouvernement. Cette Banque ne fait pas tellement pour la petite ou la moyenne entreprise, mais elle avait financé ce gros ranch qui a récemment fait faillite. La Banque a repris ce vaste morceau de terre. C'était là une occasion pour le gouvernement de l'acquérir grâce aux fonds prévus par la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, et de le transformer en pâturage commun. Si cela c'était produit, il n'y aurait plus eu cette pénurie aiguë de pâturage commun dans le centre-sud et le sud-est de la Saskatchewan. Ce genre d'initiative fournirait une aide considérable. Ce n'est pas beaucoup dans la politique générale du pays, mais c'est fondamental pour s'assurer que les jeunes qui se lancent dans l'élevage du bétail auront un certain espoir de succès.

Je connais un autre vieil éleveur dans une autre région qui est prêt à vendre un immense morceau de terre. Ce dernier pourrait être acheté avec les fonds que prévoit la loi sur le rétablissement agricole des Prairies et servir de pâturage commun. Le gouvernement provincial a fait quelque progrès dans ce sens, mais bien davantage pourrait être réalisé dans ce domaine avec la collaboration des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral et aussi par l'établissement d'un régime national de protection contre les sinistres agricoles, qui pourrait au départ puiser aux fonds d'urgence prévus par la loi sur le rétablissement agricole des Prairies.

● (1630)

Je suis heureux de constater que le bill va abaisser la prime d'assurance-récoltes pour les agriculteurs. Je suis heureux de voir que l'on va accroître le fonds consacré au programme d'encouragement des pâturages qui est un programme facultatif. Et je suis content de voir que l'on va également accroître le fonds pour la construction de plus grands abris en vertu de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies ainsi que celui qui permet l'établissement de plus de pâturages communs partout où cela peut se faire. Cela contribuera de façon substantielle à réaliser des opérations agricoles diversifiées, bien orientées, bien

[M. Knight.]

planifiées et adoptées aux localités de l'Ouest canadien; ainsi, le producteur de bœuf qui désire augmenter son troupeau et à qui le gouvernement demande de diversifier son exploitation saura que le gouvernement cherche au moins à mettre sur pied des programmes auxiliaires qui lui permettront de le faire, ou qui lui permettent de bénéficier de pâturages. Et s'il se produisait une catastrophe nationale dans le sud de la Saskatchewan ou le sud-est de l'Alberta, ce producteur saurait qu'il peut compter sur un régime national de protection contre les sinistres agricoles doté d'un fonds considérable pour parer aux imprévus s'il devait se trouver aux prises avec les dangers qui sont possibles cette année, une très grave sécheresse ou une grave invasion de sauterelles.

Je terminerai en disant que les gens de l'Ouest sont toujours optimistes. Il nous faut être comme les Terreneuviens: comme eux, il nous faut toujours compter avec le temps qu'il fait, et c'est de cette façon que nous avons appris à être optimistes et à vivre avec le temps. Nous avons encore l'optimisme de penser que cette année nous n'aurons pas réellement à subir une sécheresse désastreuse. Les discours du ministre s'empilent dans mon bureau et je m'applique à les lire avec diligence, cherchant si de nouvelles mesures seront prises mais je n'ai rien trouvé de tel. Tout en lisant ces documents avec grande application, j'espère toujours les voir transformés en un programme global de protection des producteurs agricoles du pays qui auraient à subir une véritable catastrophe, qu'il s'agisse de sécheresse ou de sauterelles.

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, en prenant la parole à la fin, sans doute, du débat sur la mesure législative concernant la loi sur l'assurance-récolte, je voudrais dire au ministre de l'Agriculture (M. Whelan) que je regrette que le gouvernement ait vraiment jugé bon de présenter le projet de loi sur l'assurance-récolte comme une mesure de «remplissage», comme on dit couramment à la Chambre des communes. C'est une mesure trop importante pour qu'on la traite de cette façon. En outre, c'est dommage que, lors de sa présentation il y a quelques semaines, le gouvernement n'ait pas jugé bon de la présenter à nouveau le lendemain, pour qu'on puisse l'examiner à la Chambre des communes et l'envoyer au comité de l'agriculture. D'après des entretiens que j'ai eus avec des ministres de l'Agriculture du pays, je sais qu'on attend beaucoup de cette mesure à l'heure actuelle. Des programmes et des possibilités de toutes sortes dépendent de ce que les provinces feront ce printemps. Je pense également que si les agriculteurs attendent cette mesure avec impatience, c'est qu'ils espèrent sans doute qu'elle sera un peu meilleure que ce que nous avons eu jusqu'ici au Canada, en matière d'assurance-récolte.

La façon de présenter cette loi sur l'agriculture est bien caractéristique, à mon sens, de l'attitude du gouvernement envers l'agriculture. Nous avons un ministre de l'Agriculture qui a prononcé bien des discours au pays dernièrement. Comme le député d'Assiniboia (M. Knight), j'ai suivi ses discours mais je n'ai vraiment pas été capable d'en déduire ce qu'il y disait. Il semble avoir encouragé les agriculteurs en disant que tout allait très bien et qu'il saurait les défendre. Mais cela ne va vraiment pas plus loin. Au moment où les prix sont élevés, par suite de la situation de l'offre de la demande, le gouvernement semble croire que c'est le moment de se croiser les bras au lieu de chercher à améliorer la situation agricole. C'est bien dommage. J'espère que le ministre de l'Agriculture s'en rend compte. Je n'ai vraiment rien trouvé dans ses discours qui